



## **CESSEZ-LE-FEU PRÉCAIRE À GAZA, VIOLENCE DE LA COLONISATION EN CISJORDANIE : MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT POUR LES DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN**

Le cessez-le feu à Gaza, signé le 13 octobre, a été un immense soulagement pour la population palestinienne, sentiment que nous avons pleinement partagé. Mais les multiples violations du cessez-le-feu par Israël, dont l'une a fait plus de 100 morts en une nuit, et le non-respect des accords pour l'acheminement de l'aide humanitaire, sont des faits particulièrement graves et inquiétants pour l'avenir. Israël est loin d'avoir renoncé à son plan d'expulsion de la population de Gaza après avoir détruit tous ses moyens d'existence. Rien ne pourra effacer les deux années de la guerre génocidaire menée par Israël contre le peuple palestinien et il faudra bien qu'Israël rende des comptes. Le temps insupportable qu'il aura fallu pour imposer un cessez-le-feu à Israël, alors que les alertes sur le génocide en cours se multipliaient, reste une honte pour l'humanité et laissera de profondes blessures dans nos sociétés.

La situation en Cisjordanie est aussi d'une exceptionnelle gravité. La colonisation se poursuit à un rythme galopant, privant les Palestiniens de leur terre et de leurs moyens d'existence. Les check-points, jusqu'au sein même des villages, rendent la circulation presque impossible. Les colons surarmés, protégés par l'armée d'occupation, multiplient les exactions contre les Palestiniens, leurs récoltes, leurs plantations d'oliviers. Le parlement israélien met à l'ordre du jour l'annexion pure et simple de la Cisjordanie.

Le Plan Trump, qui a pris la suite de la Déclaration de New-York, a permis d'imposer à Israël la suspension de sa guerre génocidaire contre la population palestinienne de Gaza, mais il tente d'imposer une logique coloniale que nous dénonçons fermement. C'est au peuple palestinien qu'il appartient de déterminer son avenir, de choisir ses dirigeants, de diriger le processus de reconstruction de son territoire dévasté. Le droit à l'autodétermination du peuple palestinien doit être au centre de toute solution.

Dans ces conditions, l'urgence reste à la mobilisation massive de la population pour les droits du peuple palestinien. Nous soutenons l'appel à la manifestation nationale du 29 novembre à Paris pour la défense des droits du peuple palestinien sur la base du droit international :

- Auto-détermination du peuple palestinien qui doit être l'acteur de son propre destin et droit au retour des réfugiés palestiniens
- Fin de l'occupation, de la colonisation, de l'apartheid
- Sanctions contre Israël
- Cessez-le-feu définitif et fin du génocide

A Périgueux, lors de la manifestation nationale du 29 novembre, journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, nous montrerons la force de notre mobilisation pour les droits du peuple palestinien, et pour un monde fondé sur le droit et sur le respect de notre humanité commune.

**LES VIOLATIONS MULTIPLES DU Cessez-le-feu par Israël montrent que rien n'est réglé et que notre mobilisation doit rester constante.**

Dans la même dynamique, nous appelons à poursuivre dès maintenant nos mobilisations partout en France sur les bases de cet appel.

**CESSEZ-LE-FEU PRÉCAIRE À GAZA,  
VIOLENCE DE LA COLONISATION EN CISJORDANIE :  
MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT POUR LES  
DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN**

**Le Collectif Départemental pour une Paix juste et Durable  
entre Palestiniens et Israéliens**

reprend

**L'APPEL NATIONAL POUR UNE GRANDE MANIFESTATION**

**MANIFESTATION  
NATIONALE**

**2025**

**NOVEMBRE 2025**

**SOLIDARITÉ  
PALESTINE**

- Auto-détermination du peuple palestinien et droit au retour des réfugiés palestiniens
- Fin de l'occupation, de la colonisation, de l'apartheid
- Sanctions contre Israël
- Cessez-le-feu définitif et fin du génocide

**À 11H DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE DE PÉRIGUEUX**

